



Arnaque pour l'achat d'un véhicule

Par **kerrilan**, le **14/06/2008** à **22:47**

une amie a fait l'achat d'un véhicule en payant en plusieurs echances le vehicule jamais livré s'inquietant elle a reussi a contacté l'ancien propriétaire du vehicule qui dis l'avoir prété a un ami or cette ami a reçu la somme de 800 euro de mon amie en liquide mais aujourd'hui il refuse de lui rendre l'argent le propriétaire qui lui avait confié la voiture en voulait 500euro or lui la vendu a mon amie sans etre le propriétaire l'egal la somme de 1500euro

aujourd'hui elle reussi a recupéré le vehicule en passant par le propriétaire légal mais son ami a lui ne veux pas rendre le trop perçu de 800euro versé en liquide

qu'elle recours peut telle avoir devant les tribunaux compétent???

cordialement